10me ANNEE N° 483 PARAIT LE SAMEDI 28 Avril 1894

# SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) ..... 0,20
Commerciales (la ligne) ..... 0,15
Réclames (la ligne) ..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

## Le Père Ollivier et Jeanne d'Arc

UNE PAGE D'HISTOIRE

**Lettre d'une Auditrice. — Ceux qui ont tué Jeanne d'Arc. — L'évêque Cauchon et l'Eglise. — Le Tribunal de Rouen — Les apostats et les vendus.**

Une de nos lectrices, qui assistait à la conférence du père Ollivier sur Jeanne d'Arc, nous adresse la lettre suivante, qui démontre que les femmes de France savent à quoi sen tenir sur ses tentatives d'accaparement de notre grande gloire nationale.

*Au Révérend Père Ollivier.*

Mon révérend père,

Dans votre conférence, vous avez fait preuve de beaucoup de morgue et d'audace. Vous saviez que pour quatre ou cinq qui voulaient vous donner le démenti, il y avait des centaines de sacristains et de congréganistes prêts à écraser vos adversaires, dès que vous les auriez invités à *les cueillir délicatement,* selon votre évangélique expression, *à les jeter dehors.*

Mais votre ignorance de l'histoire et l'ignorance de vos fanatiques auditeurs mérite une petite leçon. La voici :

C'est vous, clergé, c'est vous qui avez tué Jeanne, c'est vous qui l'avez brulée vive, après lui avoir fait subir un long martyre de torture inquisitoriale que l'on ne peut relire sans frémir d'indignation contre ces infâmes bourreaux, appartenant a tous les degrés de la hiérachie ecclésiastique.

Quoi que vous en disiez, sa grandeur Monseigneur Cauchon, était bel et bien un évèque, crossé, mitré et parfaitement authentique. Si, plus tard, il eut des difficultés avec Rome, ce ne fut que *plus tard, et non à cause de son procès de Jeanne d'Arc.*

D'où vient que le Très-Saint Père, qui a su si bien le relever quand ses doctrines lui ont déplu, n'a pas élevé la voix pendant les longs mois qu'ont duré la captivité et le procès de Jeanne ?

Où est donc l'épiscopat durant tout ce temps-là ? que fait-il ? pourquoi ne proteste-t-il pas ?

Vous dites que la condamnation de Jeanne fut *l'œuvre de quelques apostats venaus aux Anglais* ? Allons donc ! Soixante-onze juges, parmi lesquels : un évêque 9 archidiacres ou abbés mitrés, 8 chanoines, 22 prêtres, moines, inquisiteurs, 23 docteurs en théologie. Voilà un tribunal très clérical et complet ! En outre, trois évêques sont consultés, ceux de Lisieux, de Coutance et d'Avranches. Le cardinal Saint-Eusèbe, l'Evèque de Noyon et de Boulogne-sur-Mer approuvent par leur présence les actes du procès. L'archevêque de Reims écrit à ses ouailles que Dieu *vient de châtier l'orgueil de Jeanne comme elle le méritait.* L'Université de Paris, la plus cléricale des universités, fournit à ce procès ses plus illustres théologiens.

C'est donc un véritable tribunal de l'Inquisition qui condamne Jeanne selon la procédure inquisitoriale, qui est suivie à la lettre. Lisez donc Quicherat.

C'est tellement l'inquisition qui fait cet odieux procés, que toute la responsabilité lui retombe dessus, et après la condamnation, cette abominable institution en demeure frappée, dans l'opinion, d'un coup mortel.

Ce procés a duré sept mois et il a eu pour lut l'approbation tacite de tout ce qui était clergé.

Sans doute, quelques saints prêtres gémirent en silence et pleurèrent tant d'injustice et d'iniquité, ce sont ceux-là que Jeanne appelait *gens d'Eglise,* mais ceux-là n'étaient point des personnages officiels de l'Eglise que vous représentez.

Elle ne savait ce que c'était qu'un Concile, elle le déclare elle-même ; elle ne savait ce que c'était que le Pape et elle disait cette parole parfaitement hérétique : « l'Eglise et Jésus-Christ, c'est tout un. »

Je vous engage, cher père, à méditer cette parole digne de la petite Jeanne : *Ubi Chritus, ibi ecclesia.* Vous comprendrez alors ce qu'elle voulait dire, quand elle répondait à ceux qui demandaient si elle était en état de grâce : « Si je n'y suis, que Dieu m'y mette, si j'y suis, que Dieu m'y tienne. »

Pauvre et sublime Pucelle ! Les pièces du procès constatent — je me sers de l'expression de Villaret, — que « par un phénomène particulier, Jeanne n'était pas sujette à ce tribut périodique que les dames payent à l'astre des nuits, » Dès lors, cher père, d'après les saintes lois de votre église infaillible, ne devait-elle pas périr sur le bûcher comme possédée !

Hélas ? mon père ce n'est pas deux ou trois apostats qu'il faut accuser de la mort de Jeanne, c'est toute votre législation ecclésiastique, c'est elle qui est odieuse, c'est elle qui est coupable.

Le prêtre infâme qui reçut la confession de la Pucelle en faisant cacher plusieurs secrétaires pour entendre et écrire ses révélations, était en somme, le moins fripon de toute cette bande cléricale. Selon les saints canons, Jeanne devait être coupable, il lui fallait un aveu. Il croyait.

« Evèque, c'est par toi que je meurs », dit Jeanne sur son échafaud. C'est comme si elle avait dit : Eglise catholique, c'est toi qui est mon bourreau.

Lavez-vous les mains Judas et Pilates du cléricalisme, vous n'effacerez jamais la tache de sang de Jeanne d'Arc qui vous souille et vous deshonore.

La conclusion, cher père, c'est vous qui l'avait tirée, quand vous avez dit que l'on trouve toujours des apostats et des vendus pour toutes les sales besognes. Oui, on les trouve toujours chez vous.

Veuillez agréer, cher père, les civilités de celle qui trouve que vous en avez eu bien peu pour ceux qui ne pensent pas comme vous. Il est vrai que ceux-là n'étaient pas du Saint-Office.

*Votre Auditrice.*

## NOUVELLES MILITAIRES

### Les non-valeurs dans l'armée

Les commandants de corps d'armée ont été de nouveau invités à surveiller de très près les dernières décisions ministérielles concernant la réduction des non-valeurs dans les corps de troupe.

Le ministre de la guerre aurait, parait-il, été informé qu'à l'exemple d'un général de division qui, non loin de Paris, emploie onze militaires à son service, des mées de secrétaires, plantons et ordonnances continuent à être soustraits du service armé.

### Le Personnel d'Etat-Major

La formation récente des divisions et des brigades de couverture dans les Ardennes, sur la Meuse, dans la Meurthe et dans les Vosges, l'augmentation des commandements dans les places fortes de l'Est et des Alpes réclament un personnel d'état-major nombreux.

Le stage des officiers brévetés sortant de l'école de guerre est réduit de deux ans à dix-huit mois pour que les états-majors puissent être complétés rapidement.

*Sous ce titre, nous lisons l'entrefilet suivant dans le* Nouvelliste de Lyon, *journal réactionnaire par excellence qui a ouvert ces jours derniers une souscription en faveur de l'archevêque de cette ville, dont le traitement a été supprimé pour son attitude au sujet de la nouvelle loi sur la comptabilité des fabriques.*

## M. LE VICOMTE D'HUGUES à Grenoble

Grenoble, 18 avril.

Ainsi que nous l'avons annoncé, hier soir a eu lieu, à l'hôtel des Alpes, le banquet intime que nos amis de Grenoble ont offert au vicomte d'Hugues, le jeune député de Sisteron.

C'était bien réellement une fête de famille et jamais cordialité plus franche de gaieté plus communicative n'assaisonnèrent un menu aussi agréablement que celles qui régnaient hier parmi les quarante-cinq convives qu'une organisation de quelques heures avait suffi à réunir.

A côté des jeunes, à qui l'ardente parole du député de Sisteron a inspiré un enthousiasme fécond en viriles résolutions, des hommes, dont le nom seul signifie dévouement à la grande cause du bien en général et de nos libertés religieuses en particuliers, étaient venus apporter aux jeunes bonnes volontés le précieux concours de leur sage expérience.

Nous n'enlèverons rien à cette réunion du caractère tout intime qu'elle doit garder en disant que la parole du vicomte d'Hugues a produit une profonde impression.

Il a exhorté vivement les catholiques à s'unir sur le terrain de la défense, à ne pas se laisser plus longtemps impunément traiter en étrangers dans leur patrie, à se défendre fièrement et énergiquement contre toute injustice et à se servir pour cela des armes qu'ils ont entre les mains et dont la principale est la presse catholique.

« Le journal est à la fois l'arme défensive et offensive par excellence ; qu'elle ne reste pas impuissante en nos mains. et que ceux qui prétendraient attenter contre nous sachent que nous sommes prêts à rendre coup pour coup. »

Les éloquentes et énergiques paroles du jeune et vaillant député de Sisteron ont été vivement applaudies.

*Si certains de nos amis conservaient encore quelque illusion sur les accointances et les tendances du député de notre arrondissement, nous pensons qu'ils seront édifiés. — M.*

## CHOSES AGRICOLES

### Fumier conservé par le Plâtre

*Nous avons consacré deux précédents articles a demontrer le parti que l'Agriculture pouvait tirer du plâtre, il nous reste a parler de ses qualités comme agent conservateur du fumier.*

*Pour empêcher la déperdition de l'ammoniaque, cet élément essentiellement fertilisateur qu'on pourrait appeler l essence de l'engrais et qui par un temps chaud se volatise et s'en va dans l'atmosphère, il faut chaque fois qu'une nouvelle couche de fumier aura été apportée sur le tas et aussi chaque fois que celui-ci aura été arrosé avec du purin, répandre par dessus une légère couche de plâtre non cuit, mais finement moulu, soit à peu près un demi kilo par mètre carré de surface.*

*En été ou en général dès que l'on sentira, dans les étables et écuries, la moindre odeur ammoniacale avec picotement dans les yeux, on sèmera également des plâtres derrière les animaux.*

*Mais l'opération est plus rémunératrice en employant le plâtre phosphaté. Celui-ci retient* intégralement *l'azote du fumier à l'état de combinaison, beaucoup plus énergiquement que le plâtre seul ; il ralentit la combustion de la matière organique destinée à devenir du terreau dans la proportion de* 31 *(perte du fumier seul) à* 22 *p ojo du poids de la matière organique du fumier frais ; enfin, l'azote absorbé par le plâtre phosphaté nitrifie, dans une proportion notable,* 10 *p ojo environ de l'azote total du fumier qui acquier ainsi une activité plus prompte comme fertilisateur.*

*Dans notre prochain article nous parlerons du* Platre dans la Vigne.

RUSTIQUE.

## VARIÉTÉS

### *Les moyens de se reposer*

Le premier et le plus important de tous, est le bienfaisant sommeil. Le temps qu'on y consacre doit être basé moins sur le nombre d'heures de sommeil que sur les besoins individuels.

Quelqu'un a dit qu'il faut six heures pour une femme et sept pour un homme. En admettant que les un dorment trop, il n'en est pas moins certain que la majorité ne dort pas assez. Le sommeil doit être pris á des heures réguliéres, et être exempt de trou-

© VILLE DE SISTERON

bles et de soucis. Les nuits sans sommeil son dues souvent á cequ'on s'est trop fatigué ou trop tourmenté dans la journée. Il faut s'arrêter de travailler longtemps avant de se préparer à dormir. La faim aussi chasse le sommeil ; nous ne conseillerons pas des soupers tardifs, mais, s'il était nécessaire, un aliment très digestif à l'heure de se coucher. Une bonne conscience assure aussi un bon sommeil que ne goûtent pas ceux qui violent les lois de la nature.

Une courtesiéste au milieu du jour est favorable à bien des gens. elle partage les périodes de travail, redonne de la fraicheur au système nerveux et ravive les forces. Mais il faut se garder de dormir trop longtemps pendant la journée parce que les longues siestes amollissent.

On a beaucoup discuté sur l'utilité de la sieste après le repas ; cette sieste est nuisible aux uns et bienfaisante pour les autres. Il est important d'utiliser, pendant qu'on travaille, toutes les occasions qui se présentent de prendre du repos. Le grand principe qui doit régir le travail, c'est qu'il faut alternativement reposer chaque organe tandis que les autres sont exercés. Lorsque les muscles sont fatigués par un travail mécanique qui exige peu d'attention cérébrale, suspendez l'action musculaire et exercez le cerveau.

L'ouvrier peut lire, penser, parler, tandis que ses membres fatigués se reposent. Il n'est pas nécessaire que son cerveau soit oisif, parce que le marteau ou le ciseau sont tombés de la main, au contraire, on peut travailler des mains quand la tête est fatiguée.

Le teneur de livres qui a le cerveau fatigué de comptes, doit, le soir, chanter, jouer, danser, et, dans ses moments de loisir, jardiner, cirer ses bottes, etc. Un excellent moyen de se reposer, c'est de passer d'une occupation à une autre. Le batteur d'or adroit, lorsqu'il sent que l'un de ses bras se fatigue, prend le marteau de l'autre main. Il en est de même pour les fonctions de l'esprit ; on se repose de la lecture par l'écriture, et du dessin par l'enseignement.

## CHRONIQUE LOCALE
### ET REGIONALE

### SISTERON

**Fête Patronale.** – Les souscriptions recueillies en faveur de la Caisse des fêtes, ont atteint un chiffre qui permettra de donner un complet développement à la bataille de fleurs qui figure au programme.

Nous donnerons *in-extenso*, celui-ci dans notre numéro de samedi prochain.

———

**Société de Tir.** — Demain dimanche, 29 Avril, troisième séance de tir, de 2 heures à 6 heures.

**Visite.** — M. Léopold Richaud, le sympathique Sénateur Républicain de notre département est venu passer la journée de Jeudi dans notre ville, avant son départ pour Paris, a l'effet de s'enquerrir des besoins de notre arrondissement.

On nous assure que dès son arrivée à Paris, de concert avec l'honorable M. Soustre, son collègue, ils vont faire auprès des différents ministères des démarches pressantes pour faire aboutir un grand nombre d'affaires qui ont un intérêt capital pour notre pauvre arrondissement.

**Monnaies Divisionnaires Italiennes.** — En excution du décret du 24 mars 1894 et des Instructions Préfectorale, le maire de Sisteron engage les citoyens a ne pas remettre en circulation les monnaies dont il s'agit, mais à les verser aux caisses publiques, en paiement de leurs impôts ou a les échanger au pair chez M. le Percepteur contre des monnaies ayant cours.

Le Maire de Sisteron tient a appeler tout particulièrement l'attention des citoyens sur le très sérieux intérêt qui s'attache a ce que cette opération soit faite, le plus rapidement possible, de manière a réduire au chiffre le plus minime les monnaies qui ne seraient pas retirées.

———

**Le temps qu'il fait.** — Pluie et soleil ; soleil et pluie, telle est l'intermittence qui se produit depuis une quinzaine pour le plus grand bien de la campagne et par conséquent des récoltes qui promettent d'être très abondantes, si aucune gelée tardive ne vient les compromettre.

———

**Théâtre.** — L'affiche du Théâtre annonce pour demain soir la premiere de *Guillaume-Tell*, en remplacement du *Trouvère* précédemment promis par la direction. On nous assure que de nombreux Choristes ont été engagés pour l'exécution de cette œuvre de Rossini.

**Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, — Fête de la Pentecôte.** — *Billets d'aller et retour à prix réduits.* — Les billets d'aller et retour émis par les gares de la compagnie P.-L.-M. du 10 au 14 Mai inclusivement, en vertu de son tarif spécial G. V, N° 2, seront tous indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains de la journée du 18 Mai.

Cette validité pourra être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour) moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 o/o du prix du billet.

Les billets d'aller et retour délivrés de ou pour Paris et Marseille, conserveront leur durée normale de validité quand elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

———

**A la Villa des fleurs.** — Les amateurs et toutes personnes aimant les fleurs et les plantes, trouveront un assortiment de Palmiers, Dattiers, Bananiers, Camélias, Azalées, Daphnès, Œuillets, Primevères de Chine, Rosiers, ainsi qu'un grand assortiment de plantes pour Massifs, Plate-bandes et Bordures, telles que : Géraniums, Zonales et à feuilles de Lierre, Eliotrope, Fuchsia, Agératum bleu d'azure, Verbéna, Reine-Marguerite, Immortelles, Zénias et Sensitives, ainsi que des plantons de *Tomates*, *Aubergines*, *Choux-Fleurs* et de *Bruxelle*, etc., etc. Le tout à prix modérés. Pour les voir, s'adresser à la Villa des Fleurs, aux Plantiers, chez M. Henri BOISSAC, Sisteron, qui se charge également de la taille de tous les végétaux, de l'entretien et de la création de jardins.

———

**Avis aux Collectionneurs.** — M. Astier Fils, libraire à *Sisteron*, à l'honneur de prévenir sa clientèle, qu'il vient de recevoir un assortiment de **timbres pour collections**, de tous prix et de toutes provenances. Dans la dite collection figurent beaucoup de timbres rares.

Tous les timbres vendus sont garantis absolument authentiques. *Assortiment d'Albums pour le collage des Timbres.*

———

**Un mot de la fin.**

Avant le vernissage :

X... venait de terminer un « Effet de lune » dont il était particulièrement satisfait.

Entre un bougeois dans son atelier.

L'artiste lui montre le tableau en question.

-- Mais je ne vois pas la lune ? fait l'autre.

— Non, répond le peintre ; si elle avait été au milieu de mon ciel, je n'aurais pas obtenu ces belles ombres, ces clartés obliques que vous voyez.

— C'est drôle, tout de même, un effet de lune sans lune.

— C'est peut-être drôle, mais c'est comme cela.

— Alors, où était-elle ? insinue le bougeois.

La moutarde commençait à monter au nez de l'artiste, exaspéré par une insistance — pourtant bien naturelle.

— La lune, dites-vous ? Vous voulez absolument savoir où était la lune ?...

Et d'uu geste non moins sonore qu'énergique :

— Et bien ! elle était là ?

———

### Statistique Médicale

Sur 1.000 décès, il faut en porter au compte de la fièvre typhoïde : à Paris, 63 ; à Marseille, 149 ; à Troyes, 137 ; à Carcassonne, 126 ; à Brest, 115 ; à Toulon, 103. Tel est le bilan des villes approvisionnées d'eaux malsaines. Dans les villes largement approvisionnées d'eaux pures, nous trouvons 8 décès sur 1.000 à Lille ; 4 à Cambrai ; 4 à Châlons, et 0.58 à Vienne (Autriche). Il n'est d'ailleurs plus douteux aujourd'hui pour personne que l'eau est le véhicule le plus ordinaire des maladies infectieuses ; c'est pourquoi nous recommandons l'usage des eaux minérales naturelles. Pour généraliser et faciliter l'usage de ces eaux, nous donnons en prime une caisse de 50 bouteilles d'Eau de Vals, source «Les Bernardins» contre un mandat-poste de 15 francs adressé au bureau du *Sisteron-Journal*. Port en sus.

———

### ETAT CIVIL
du 20 au 27 Avril 1894.

NAISSANCES

Colombon David Ferdinand.
Reynaud Augusta Marguerite-Louise.
Estublier Anna Claire-Marie.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Chauvin Alphonse et Mlle Ferrary Alda Fernande-Aimée.

DÉCÈS

Marrou Charles, berger, 52 ans.
Plauche Marie Léa-Louise.

### REVUE FINANCIÈRE

Paris le 25 avril 1894.

La fermeté est toujours la note dominante du marché. Mais aujourd'hui comme les jours précédents les affaires laissent à désirer sous le double rapport du nombre et de l'importance des opérations traitées. Le 3o/o s'inscrit à 99.77 ; le 3 1/2 monte à 107.17.

L'Italien accentue son mouvement de reprise et passe de 76.80 à 77 25, la chambre s'étnnt décidée à discuter les lois financières telles que M. Crispi les a proposées.

Les sociétés de crédit sont soutenues.

On constate une recrudescence de demansur les obligations foncières et commerciales à lots. Ce mouvement était a prévoir, en présence de l'importance des disponibilités qu'a crées le succés de l'emprunt de la ville de Paris.

Le Comptoir National d'Escompte se présente à 497. 50

Le Crédit Lyonnais est très demandé et monte à 743.75.

On cote 457 sur la Société Générale. Cet Etablissement a couvert prés de 16 fois l'emprunt de la Ville de Paris.

Le Part du chemin de fer tubulaire sous la Manche est à 42.50.

L'obligation des chemins de fer Economiques est à 416.20.

### MUSEE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 18. — 26 Avril 1894.

TROISIÈME ANNÉE

*Un Cadet de Normandie au XVII° siècle*, par F. du Boisgobey. — *Feu et Fumée*, comédie en un acte, par F. Lafargue. — *Au désert*, par Olivier Bacelle. — *Célébrites du XVII° siècle : Pellisson*, par Eugène Asse. — *André le Têtard*, scènes de la vie des forêts sibériennes par M. de Karazine, traduit du russe par Eugène Gothi. — *Jeux d'esprit.* — *Mosaïque : Comediana, Histoire des surnoms, Histoire des mots et locutions, Superstitions : Variétés ethnographiques ; Variétés Judiciaires.*

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. -- Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

### A Tous nos Lecteurs

*On nous demande de tous côtés à quels signes se reconnaît le véritable savon du Congo. Cette marque, si appréciée, mais si contrefaite, doit porter le nom Victor Vaissier imprimé dans la pâte même du savon, et la bande de garantie qui entoure les boîtes doit être adhérente et intacte.*


COMMENT
**Nous pourrions êtres Battus**

Cette brochure, qui vient de paraître à la *Société des Publications scientifiques et industrielle*, **26, rue Brunel Paris,** renferme des constatations et des révélations qui provoquent déjà une émotion profonde dans le cœur de tous les vrais patriotes.

Auteur **F. L.**, ancien député, Commissaire du Gouvernement de la Défense nationale en 1870-71, ingénieur des mines bien connu. *Prix* **1** *franc.*

**Mr ARNOULD** 56, rue du Ranelagh à Paris (Passy) demande surveillant marié ou célibataire pour domaine situé dans la Seine inférieure, 275 fr. par mois, logé, chauffé, voyage payé.

**A CEDER**
**EN VIAGER**

1° Une magnifique propriété, sise au Château-d'Entraix, complantée en vigne et amandiers ; joli logement avec jardin et eau en abondance.

2° Une propriété arrosable, sise aux Préaux.

3° Une propriété labourable sise au Plan-des-Tines.

4° Vaste grenier à foin, rue de l'Évêché.

5° Écurie, cave et grenier à foin, rue Font-Chaude.

6° Une vaste maison, sise aux Quatre-Coins.

Ces immeubles appartiennent à Madame Veuve PELLEGRIN et à Mademoiselle Caroline ROUHIER. S'y adresser pour traiter des conditions.

**VINS RECOMMANDÉS**

M. Ferdinand ARNAUD, de Nimes, le propriètaire-viticulteur bien connu du département du Gard, expèdie ses produits.

| | La pièce de 218 lit. | La 1/2 pièce 108 lit. |
|---|---|---|
| Montagne — — | 76 fr. | 43 fr. |
| Cotes — — — | 86 » | 48 » |
| Saint Nazaire — | 97 » | 54 » |
| Vin Blanc — — | 88 » | 49 » |

Logés et rendus en gare destinaire franco de port et de droits (octroi excépté).

**A**VENDRE *Une Voiture à patente*, pour voyageur de Commerce. S'adresser au bureau du journal. 1. — 10.

**MONACO** VINGT MILLE FRANCS A GAGNER PAR MOIS avec petit capital, méthode nouvelle, affaire très sérieuse
Ed. LOUIT, 13, rue Lépante, Nice.

VINS NATURELS
Maison de Confiance
**Jean Rulland**
SISTERON

Petit vin Aramon. 25 fr. l'hectolitre.
Supérieur... 30 fr. —
Montagne... 35 fr. —
Roussillon... 40 fr. —
Roussillon Sup. 45 fr. —
D'Espagne.. 40 fr. —
Alicante..... 45 fr. —
GARANTI PUR RAISIN
**ON PORTE A DOMICILE**

***Histoire de France***
**par J. Michelet.**

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie, sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Éditeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

**DEMANDEZ Petit Livre**
**Trésor des Ménages,**
60 pages contenant plus de 500 Recettes et Prix courant des matières pour faire soi-même, à **10** centimes l. litre et sans frais d'ustensiles, **Cidre** de pommes sèches, **Vin** de raisins secs, **Bière**, et avec économie de 50 0/0, essences et extraits pour fabriquer Cognac, Eau-de-Vie de Marc, Rhum, Kirsch, Absinthe, Genièvre de Hollande, Bitter, Raspail, Menthe, Chartreuse, Anisette, etc., etc. **Bouquets** pour tous les vins. — *Produits* pour guérir toutes les *maladies* des *Vins* et pour la clarification de tous liquides ; *Matières premières* pour *parfumerie* ; **Extrait** de **Fruits** pour colorer les vins de raisins secs, piquettes, etc. ; *Désinfectant* pour *futailles* ; *Parfums* pour *tabac* à priser et à fumer et autres utilités de ménage. — **AVIS** à toute personne qui désirerait faire un essai de *liqueur Chartreuse* ou toutes autres, nous adresserons *franco* par poste, à titre d'échantillon, un flacon pour en faire 2 litres, avec deux jolies étiquettes pour coller sur les bouteilles, et le livre de 60 pages, le tout contre **75** centimes en timbres-poste.
Ecrire **C. BRIATTE & Cie**, Chimiste à Prémont (Aisne)

**SISTERON-JOURNAL**
EST EN VENTE
à MARSEILLE : chez M. GAUCHON, Cours Belzunce.
à AIX : chez M. César MARTINET Cours Mirabeau.


© VILLE DE SISTERON

## ÉTUDE
## de Me LABORDE, Notaire
### à Saint-Geniez (Basses-Alpes)

# PURGE
## *D'HYPOTHEQUES LEGALES*

Suivant contrat passé devant Me LABORDE, notaire à Saint-Geniez, le 9 Mars 1894, Madame Clarisse-Justine BRUN, sans profession, épouse de Monsieur Jean-Garcin-Rigobert PELESTOR, propriétaire, dûment assistée et autorisée de son dit mari, pour la vente de ses biens paraphernaux, demeurant et domicilié ensemble à Saint-Symphorien, a vendu à l'Etat, pour le compte de l'Administration des Forêts, quatre-vingt hectares, neuf ares, vingt centiares de terrains détaillés ci-après, situés sur le territoire de Saint-Symphorien, moyennant le prix de huit mille neuf francs.

Copie collationnée de ce contrat a été déposée au greffe du Tribunal Civil de Sisteron, le 27 avril 1994.

Ce dépôt sera signifié, à M. le Procureur de la République à Sisteron.

### Tableau des terrains vendus

| Section | Nos du Plan | Canton ou Lieux dits | Nature | Contenance | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| B | 499 | Jas de Conras | Vague | | 63 | »» |
| | 500 | | Labour | | 14 | 10 |
| | 501 | | Vague | | 08 | 50 |
| B | 502 | Jas de Conras | Labour | | 12 | 50 |
| | 503 | | Bruyère | | 22 | 50 |
| | 504 | | id. | | 25 | 50 |
| | 505 | | Vague | 1 | 32 | 10 |
| | 516 | | id. | 5 | 54 | 20 |
| | 517 | | Bruyère | 2 | 70 | 70 |
| | 518 | | Labour | 1 | 65 | 80 |
| C | 504 | Fouent Genne | Bruyère | | 38 | 40 |
| | 505 | | Bois | | 35 | 40 |
| | 506 | | id. | | 18 | »» |
| | 507 | | Aride | | 99 | 80 |
| | 508 | | Vague | 4 | 20 | 20 |
| | 509 | | Bruyère | | 30 | 90 |
| | 510 | | Aride | | 10 | 40 |
| | 535 | Chenêt | Bois | | 30 | 20 |
| | 536 | | Bruyère | | 36 | 70 |
| | 537 | | Vague | 1 | 01 | 50 |
| | 538 | | Aride | | 35 | 40 |
| | 519 | Fouent Féric | Bois | | 72 | 63 |
| B | 374 | Champ Boyer | Vague | | 64 | 20 |
| | 375 | | id. | | 11 | 20 |
| | 376 | | Labour | 1 | 71 | 30 |
| | 377 | | Vague | | 08 | 60 |
| | 378 | | id. | 3 | 48 | 50 |
| | 219 | Louis d'âne | Labour | | 36 | 90 |
| | 520 | | Vague | 6 | 63 | 40 |
| | 522 | | Labour | | 40 | 60 |
| | 523 | | Aride | 2 | 39 | 50 |
| | 373 1/2 | Champ Boyer | Bois | | 43 | 15 |
| | 350 1/2 | | Vague | | 68 | 70 |
| | 351 1/2 | | Bois | | 22 | »» |
| | 352 1/2 | | Bruyère | | 16 | 90 |
| B | 459 | Vilette | Aride | | 90 | 06 |
| | 460 | id. | Vague | 6 | 06 | 06 |
| | 395 p | Champ Boyer | Bois | | 29 | 16 |
| | 397 p | id. | Vague | | 06 | 36 |
| | 247 | La Blanc | id. | | 03 | 20 |
| | 248 | | Sol | | 02 | 20 |
| | 249 | | Pré | | 14 | 20 |
| | 250 | | Vague | | 02 | 40 |
| | 251 | | Labour | | 79 | 90 |
| | 252 | | Labour | | 21 | 20 |
| | 253 | | Vague | 2 | 61 | 60 |
| | 254 | | Labour | | 56 | 20 |
| | 340 | La Tuiliére | id. | | 06 | 80 |
| | 341 | | id. | | 05 | 30 |
| | 342 | | Bruyère | | 41 | »» |
| | 343 | | Aride | | 44 | 70 |
| | 344 | | Bois | | 41 | 20 |
| | 345 | | Vague | 1 | 83 | 10 |
| | 346 | | Labour | | 34 | 20 |
| | 347 | | id. | | 15 | 10 |
| | 348 | Champ Boyer | Vague | 5 | 80 | 70 |
| | 349 | | Aride | | 48 | 70 |
| | 390 | | Vague | 1 | 17 | 10 |
| | 398 bis | Jeans Gros | Labour | | 07 | 90 |
| | 399 | id. | id. | | 21 | 80 |
| | 400 | | Labour | | 21 | 70 |
| | 401 | | bât-rural | | | 48 |
| | 402 | | Bruyère | | 51 | 20 |
| | 403 | | Bois | | 58 | 10 |
| | 404 | | Labour | | 19 | »» |
| | 405 | | Vague | | 95 | 90 |
| | 406 | | Bois | | 36 | »» |
| B | 407 | Jean Gros | Bruyère | | 50 | 60 |
| | 408 | id. | Vague | 2 | 48 | 90 |
| B | 409 | id. | Aride | | 93 | 90 |
| | 410 | id. | Vague | 1 | 96 | 90 |
| | 411 | id. | id. | 3 | 28 | 80 |
| | 421 | Tiganet | Aride | | 66 | 60 |
| | 422 | id. | Vague | 4 | 77 | 60 |
| | | | Total..... | 80 | 09 | 20 |

La présente insertion a lieu à l'effet de purger les immeubles vendus à l'Etat par la dame Clarisse-Justine BRUN, sans profession, épouse de Monsieur Jean-Garcin-Rigobert PELESTOR, propriétaire, de toutes hypothèques légales connues et inconnues et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur les dits immeubles, seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi, conformément aux articles 2193 — 2194 et 2195 du code civil.

---

ETUDE
de
Me AUDIBERT, Notaire à Sisteron,
Basses-Alpes.
Successeur de Me GIRAUD.

Suivant acte reçu par Me AUDIBERT, notaire à Sisteron, le vingt un avril mil-huit-cent-quatre-vingt-quatorze, enregistré à Sisteron le vingt-trois du même mois, folio 81, case 4, par le receveur qui a perçu Trente-huit francs 75 centimes, décimes compris, Madame Léonie RAVOUX veuve Ovide ANDRÉ et Monsieur Adrien ANDRÉ, son fils, marchands tailleurs, demeurant à Sisteron, ont formé entre eux une société en nom collectif pour le commerce de marchand tailleur et le commerce et la vente de la draperie et des confections.

Cette société a été contractée pour cinq années à compter du 1e avril 1894, avec faculté pour chacun des associés de provoquer sa dissolution, en prévenant son coassocié six mois d'avance.

La raison sociale est VEUVE ANDRÉ ET FILS. Chacun des associés pourra faire usage de la signature sociale, mais elle n'obligera la société que lorsqu'elle aura pour objets des affaires qui l'intéressent. En conséquence, tous les engagements exprimeront la cause pour laquelle ils auront été souscrits.

Le siége de la société est a Sisteron, rue droite.

Le capital social á été fixé à quatorze mille francs ; il a été apporté à raison de moitié par chaque associé.

Deux expéditions dudit acte de société ont été déposées le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-quatorze, l'une au greffe de la justice de paix de Sisteron et l'autre au greffe du Tribunal civil du même lieu, á défaut de Tribunal de commerce.

Pour extrait
*Signé*,
AUDIBERT.
notaire.


**Demandez à PARIS**
Maison du
**PONT-NEUF**
RUE DU PONT-NEUF - PARIS
*Le nouveau CATALOGUE et les Gravures de VÊTEMENTS*
pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS
**ÉTÉ 1894**
ENVOI GRATIS ET FRANCO
**Complets** Corskrow 4 nuances 39f.
**Vestons** fantaisie toutes nuances 9f.50
**Pardessus** haute fantaisie 19f.
**Pantalons** draperie nouveauté 10f.25
**ENFANTS** de 3 à 10 ans Costume marin 6f.90
Vêtements de DAMES *Toile, Blanc Lingerie*
**COMMUNION** complet 12f.75
*Expédition franco de port dans toute la France à partir de 20 francs*
DEMANDEZ LE CATALOGUE AU DIRECTEUR DE LA
Maison du **PONT-NEUF** Paris
PAS de SUCCURSALES



**Chauves ! Bénissez-Moi !**
*Grâce à ma merveilleuse*
**Lotion Pilogène de Mesmer**
*Il ne tient plus qu'à vous de recouvrer rapidement vos cheveux*
**100.000 FRANCS**
seront offerts
à celui qui prouvera l'inefficacité de mon traitement
ARRÊT INSTANTANÉ DE LA CHUTE DES CHEVEUX
**Repousse certaine, rapide et opulente**, même après les maladies qui entraînent la chute inéluctable des cheveux, telles que : la *Chlorose*, la *Syphilis*, l'*Accouchement*, et, en général, les maladies aiguës.
Succès aussi complet après l'*Eczéma*, l'*Impéligo*, l'*Acné sébacée*, le *Psoriasis*, le *Pityriasis*, la *Plique*, la *Pélade*, etc.
ENTRETIEN ET BEAUTÉ DE LA CHEVELURE
*Prix du flacon : 4 fr.*
Envoi contre mandat-poste adressé à
A. LAUGIER, Chimiste
Succr de MESMER
*17, rue du Débarcadère, 17, PARIS.*



**LAVAGE, NETTOYAGE**
**LESSIVE PHÉNIX**
*Se vend en paquets de*
**250 gr., 500 gr., 1 kilo**
Exiger sur chaque Paquet la Signature :
**J. PICOT, Paris**



***A l'occasion de son entrée dans sa 20me année d'existence, la Maison Georges Rodrigues et Cie, dans le but de favoriser exclusivement les lecteurs de son journal « La Bourse pour Tous » donnera gratuitement, à tous ses nouveaux abonnés les deux Primes suivantes : 1° Liste exacte de tous les Lots non réclamés avec un Calendrier des Tirages à venir ; 2° une Brochure contenant les éléments de Finance Pratique indispensables à tout capitaliste moderne. « La Bourse pour Tous » paraît tous les Samedis et contient, dans chaque numéro, une chronique succincte des faits importants intéressant le monde des affaires ; des articles d'étude sur les questions financières d'actualité et sur les opérations fructueuses à faire opportunément ; un compte-rendu des mouvements de cours de toutes les valeurs pendant la semaine ; des renseignements exacts sur les assemblées générales, conversions, émissions, échanges, fixations de dividendes, recettes, et tous autres faits bons à connaître pour les porteurs de titres ; des tableaux des cours de la Bourse au Comptant, à Terme, au Parquet, en Banque ; une petite Correspondance répondant aux questions posées par les Abonnés ; les Listes de Tirages de lots ou d'amortissements, etc.***
***Les Bureaux de la « Bourse pour Tous » sont à Paris, Boulevard Poissonnière, 27. Le prix de l'abonnement est de un franc par an.***
***On peut s'abonner sans frais dans tous les Bureaux de Poste.***



**A VENDRE**
**UNE MAISON**
Composée de trois piéces, située à la Coste.
S'adresser à M. REBATTU fils aîné, où au bureau du journal.



**HUILE D'OLIVE SUPERIEURE**
GARANTIE PURE
AUGUSTE BASTIDE
propriétaire
**à MANOSQUE (Basses-Alpes)**


Le gérant : Aug. TURIN.


*Pour teindre chez soi*
SANS DIFFICULTÉ
Les bonnes ménagères emploient avec succès
**LA KABILINE**
PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE
Qui rend aux vieux Vêtements leur fraîcheur primitive.
40 CENTIMES LE PAQUET
Se vend partout chez MM. les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers
EXIGEZ LA KABILINE



CHOCOLAT-MENIER
EVITER LES CONTREFAÇONS
LE LIBELLÉ AOU


© VILLE DE SISTERON

Régénérateur Universel des Cheveux de Madame S. A. Allen.

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

**Il fortifie et embellit la chevelure.**

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Fabrique : 25 Rue Etienne Marcel, Paris.

*Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence*

**Si Vous Voulez** EVITER LES EPIDEMIES

**Si Vous Voulez** EVITER LA CONTAGION

en visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :

**LAVEZ-VOUS**

avec le

**SAVON AU GOUDRON**

DE BARBIER

*Prix : 0.40, 0.75 & 1.20.*



**Gazette des Chasseurs**

Directeur : Emile BLIN

**à FOURCHES (Calvados)**

*ABONNEMENTS :*

France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs

COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

**Royal Windsor**

**LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX**

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

*SI OUI*

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations


**Musique** Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la publication musicale *Anciens et Modernes*, grand format, mensuelle, qui donne par an 240 pages de musique variée en 12 fascicules précédés chaque mois d'une revue musicale.

L'abonnement est de 4 francs l'an. Cet intéressant journal organise plusieurs concours chaque année : les manuscrits couronnés sont publiés et l'auteur en reçoit 100 exemplaires.

Contre l'envoi d'un mandat-poste de 4 francs à l'éditeur M. Rosoor-Delattre, à Tourcoing (Nord), les nouveaux abonnés recevront gratuitement les livraisons de Novembre et Décembre 1893 et les 12 fascicules de 1891.

Les abonnements sont reçus dans nos bureaux.


**GAZETTE ANECDOTIQUE**

Tout ce que l'on exige de curieux, de piquant, mais d'authentique sur les personnages ainsi que sur les évènements d'hier et d'aujourd'hui est consigné et contrôlé dans la **Gazette Anecdotique**, véritables coulisses du monde politique, littéraire, théâtral, artistique, et bibliographique.

La **Gazette Anecdotique** est indiscrète mais toujours de bonne compagnie.

Parmi ses rédacteurs figurent : MM. Ph. Audebrand, Anatole Cerfbeer, Jules Claretie, Paul Eudel, Jean Bernard, D. Jouaust, Lorédan Larchey, A. Letellier, G. Monval, Marie-Louise Neron, Gonzague Privat, Gustave Rivet, Erancisque Sarcey, Ed. Stoullig, Thénard, etc., etc.

La **Gazette Anecdotique** insérera avec plaisir toutes communications de ses abonnés rentrant dans le cadre de sa publication.

Envoi d'un numéro spécimen contre demande affranchie contenant 0 fr. 75 en timbres-poste.

Abonnement : Un an 12 fr.

*Rédaction et Administration :*

*3, Rue des Beaux-Arts PARIS.*



31me ANNÉE

**LE RAILWAY**

*(Paraissant tous les samedis)*

HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER

*P.-L.M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.*

**DIRECTION ET ADMINISTRATION**

36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, & chez M. Astier Fils, libraire à Sisteron.



**RHUMES** CATARRHE COQUELUCHE

Sirop **DEHARAMBURE**

CENT ANS DE SUCCÈS. Tres Pharm. 1f60


**AVIS**

M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE A DIGNE

*Membre de l'Institut Odontologique de France*

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tournées mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à *l'Hôtel Nègre.*

Comme toujours, il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.


POUR AMÉLIORER POTAGES · SAUCES · RAGOUTS LÉGUMES et toutes sortes de METS ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT UN BOUILLON DÉLICIEUX ET ÉCONOMIQUE

PRENEZ DU VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

EXIGER LA SIGNATURE : LIEBIG EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

**MAGASIN A LOUER**

*S'adresser au Bureau du Journal*

*Impressions*

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

**et de Décès**

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

**IMPRIMERIE NOUVELLE**

SISTERON (B. A.)

**AUG. TURIN**

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

**Affiches de toutes dimensions**

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

*Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

*Impressions*

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

**Pâte de Nafé**

DELANGRENIER, 53, rue Vivienne, Paris

La plus agréable, la plus EFFICACE des Pâtes pectorales contre RHUME — BRONCHITE — IRRITATION DE POITRINE

SIROP DE NAFÉ contre la COQUELUCHE

Ne contient non plus ni Opium, ni Codéine. — Dans tres Pharmacies

**CAISSE DES MINES ET DES Charbonnages**

*Société en Commandite*

par Actions de **100** fr. libérées au Porteur

FONDÉE EN 1856

AU CAPITAL SOCIAL DE 20,000.000 FR.

26, Rue Cambon, Paris

*Achat et Vente de titres Miniers, Constitution de Sociétés, Emissions, Etude et Exploitation de Mines, Analyses.*

La CAISSE DES MINES a pour organe le *Journal des Mines* fondé en 1854, indispensable à tous les porteurs de Titres Miniers et à toute personne désireuse d'augmenter ses revenus : abonn. 12 fr. Bur. ap.

**SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE**

*Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux*

SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAT-D'ARGENT, 2, LYON

***Polices Remboursables à 100 francs***

*Payables : **5** fr. au comptant ou **6** fr. à terme en **60** mois*

Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr. ; 2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.

SIX TIRAGES PAR AN

**Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.**

Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société, et déposés à la SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, *Rue Bat-d'Argent*, 2, ou à M. *Calixte Beaume*, sociétaire, à Sisteron.

**BIBERON NORMAL GRA** *et à Crèmomètre*

SEUL ADOPTÉ DANS LES HOPITAUX DE PARIS 1f. — A Thermomètre 2 fr. Chauffe-Biberon 2 fr.

**Manuel des mères et des nourrices** *où l'on d'élever les enfants en bas-âge*

Alimentation, Soins hygiéniques, Sevrage

Ouvrage le plus complet. Prix franco 1 fr. 50 — 2e édition chez E. DENTU, Paris

**CONSTIPATION**

Acreté du sang, inflammation de toute nature guéries par la Graine de Lin maritime du docteur ROUGEOT, boîte 1 fr.

Sacchardine, *graine de lin maritime enrobée* 1f50

Dépôt général : 59, r. Rivoli et tres pharm. Ext. cont. nazal. - Voir avec suppl. de 30 c. (et frais par 6)

CRÈMOMÈTRE — GRAMMES

**Eviter les contrefaçons**

**CHOCOLAT MENIER**

**Exiger le véritable nom**

15 Centimes — *Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture.* — Tous les Jeudis.

**Journal des Voyages**

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Publie le récit de toutes les **explorations célèbres**, écrit par les voyageurs eux mêmes :

**BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON • MONTEIL • TRIVIER**, ETC.

**RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES**

PRIX NOMBREUX

Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleux qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **Miss Maud Gonne, MM. Améro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Cortambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny**, etc.

C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES

*Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.*

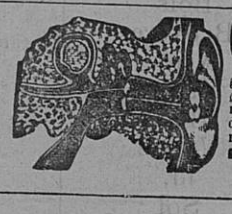

**GUERISON DE LA SURDITE**

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal.

***Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS***



**JOURNAL DE L'AGRICULTURE**

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI de chaque semaine

Rédacteur en Chef : Henry SAGNIER

Le *Journal de l'Agriculture*, organe des intérêts des agriculteurs est le seul journal agricole paraissant deux fois par semaine et pouvant renseigner vivement les agriculteurs sur les questions qui les intéressent.

**Numéros spécimens envoyés gratuitement sur demande.**

ON S'ABONNE A PARIS

**Chez G. MASSON**

120, boulevard Saint-Germain.

*Et chez tous les Libraires.*

| | |
|---|---|
| Un an | 20 fr. |
| Six mois | 11 fr. |
| Trois mois | 6 fr. |


*Conseil du Jour* — Aucune boisson n'est meilleure, plus saine et plus rafraichissante que notre Eau de Vals, source « Les Bernardins » prime du journal, mêlée au vin ou aux sirops. Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat-poste de 15 fr. adressé à l'administration du « Sisteron-Journal ». Les frais de port se payent en plus au moment de la livraison.


Maison fondée à Paris EN 1786

**CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON**

Médailles aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

**OUTILLAGE** d'AMATEURS et INDUSTRIELS

*Fournitures pour DÉCOUPAGE*

**A. TIERSOT** (Breveté S. G. D. G.)

PARIS, 16, Rue des Gravilliers, 16 PARIS

PREMIÈRES RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS

*USINE à COULOMMIERS*

Fabrique de **Tours** de tous systèmes. **Scies mécaniques** et **Scies** à découper plus de 70 modèles. Machines diverses. **OUTILS de toutes sortes. — BOITES d'OUTILS**

Le *TARIF-ALBUM (plus de 300 pag. et 1000 grav.) franco 65 c.*

**BICYCLETTES TIERSOT**

Machines de premier ordre absolument garanties contre tous vices de construction

Tous accessoires et pièces détachées

TARIF SPÉCIAL SUR DEMAND

**Matériaux de Construction**

Fournitures Générales pour Entrepreneurs

PLATRE POUR ENGRAIS

***BARDONNENCHE ET Cie***

ENTREPOT : COURS ST-JAUME

**SISTERON** Basses - Alpes

Mal. du Foie de Matrice Fr. blanches — Etablissement Thermal ET EAU DE — Scrofule Glandes Tumeurs

**BONDONEAU**

Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour **contre l'Obésité**, surtout celle du ventre. — Ecrire au Gérant pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

**BANQUE RUSSE**

pour le **Commerce étranger, fondée en 1871**, au capital entièrement versé de *20 Millions de roubles* (environ *58 Millions de Francs*). - Cette Banque est représentée à **St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris**. L'Agence de **Paris** est située *31, Rue du Quatre-Septembre.*

**LA BOURSE SANS RISQUES**

*par une combinaison nouvelle, aussi ingénieuse que sûre, qui garantit contre tous risques de perte les sommes employées, tout en permettant de profiter des bénéfices considérables que donnent ces opérations.*

**1750 fr.** de **BÉNÉFICES** avec **152 fr.**

en opérant immédiatement sur un des principaux fonds d'Etat étrangers.

**700 fr.** de **BÉNÉFICES** avec **75 fr.**

par un achat immédiat d'**EGYPTIENNES UNIFIÉES** à prime.

Les opérations sont liquidées tous les mois et les bénéfices à la disposition des clients dans les cinq jours. *La Notice explicative est adressée franco sur demande au Directeur des* ***SCIENCES ÉCONOMIQUES*** *(2e année)*, 28, Rue St-Lazare, PARIS.

**Nouveau Journal Financier**

28,000 abonnés — Paraît le Dimanche

19, rue de Londres PARIS

2 FRANCS par AN — Etranger 3 fr. — Envoi *franco* d'un N° sur demande.

16 PAGES DE TEXTE — *Tirages, Renseignements, Assemblées, Coupons, Cours de toutes les Valeurs* — Les Abonnés sont reçus gratuitement dans tous les Bureaux de Poste

Le N° 10c — *En Vente* — Paris, Lyon, Toulouse, Amiens, Bordeaux, Rouen


Le Gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON